



Travaillons ensemble à garder l'eau publique.

scfp.ca/eau

Fiche d'information

Sans financement suffisant, le nouveau règlement fédéral sur les eaux usées menacera les services publics des eaux

Enjeu

Le gouvernement fédéral a publié un nouvel ensemble de règles intitulé Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées. Ces règles établissent de nouvelles normes pour les collectivités de tout le pays afin de protéger nos sources d'eau contre les effluents des eaux usées. Nous devons garder limpide l'eau qui coule de nos toilettes et de nos égouts vers nos rivières, nos lacs et nos océans, en particulier lorsque c'est cette même eau que nous buvons.

Le règlement exige que la plupart des usines d'épuration des eaux usées fonctionnent au moins à un niveau secondaire de traitement et imposera des changements aux systèmes actuels de contrôle et de production de rapports. Il pourrait viser près de 1 000 usines et de nombreux emplois.

Préoccupations

Le gouvernement fédéral n'a aucune intention de financer la mise à niveau des systèmes d'eau

Si le règlement n'est pas correctement mis en œuvre, nos collectivités seront menacées. Il pourrait en coûter plus de 20 milliards de dollars pour mettre à niveau les usines ou en construire de nouvelles pour se conformer à ce règlement. Nos villes sont déjà en pleine « crise d'infrastructure », avec un déficit de plus de 123 milliards de dollars. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral n'a aucun plan réaliste pour assumer ces coûts.

Si les coûts et la responsabilité de la mise à niveau de nos usines d'épuration détériorées sont refilés aux municipalités, les frais d'utilisation, la sous-traitance et la privatisation pourraient augmenter.

Le règlement exigera légalement de nos villes qu'elles investissent dans des usines d'épuration des eaux usées, malgré tous les autres besoins qui ne sont pas comblés dans les communautés et peu importe leur situation économique. À l'heure actuelle, 76 pour cent de nos usines d'épuration des eaux sont administrées par des municipalités, qui sont déjà à court d'argent. Et les petites collectivités auront encore plus de difficulté à absorber de nouveaux coûts.

Le manque de financement mène à la privatisation de nos services publics

Il faut que les actifs communautaires comme les systèmes d'eaux potables et usées restent publics. En effet, le secteur public fournit des services de qualité à un coût abordable qui répondent aux normes de sécurité et environnementales des collectivités. S'il n'y a pas d'argent pour mettre en œuvre les nouvelles règles, certaines collectivités devront se tourner vers les entreprises privées pour répondre à leurs besoins. La prestation privée mènera à une hausse des tarifs d'eau et à une réduction des services.

Les multinationales cherchent toujours des occasions de profits et de nouveaux marchés – et notre gouvernement est de leur côté. Le gouvernement fédéral fait déjà pression en faveur d'investissements privés dans l'eau par l'entremise d'une société d'État appelée PPP Canada Inc., qui exige que les collectivités aient un partenaire du secteur privé pour être admissibles à un financement fédéral. Les usines de traitement des eaux potables et usées font partie de la liste des projets à financer.

Pour envenimer encore davantage la situation, le Canada négocie présentement un accord de commerce avec l'Europe qui a pour titre « Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne » et qui accordera aux sociétés des eaux européennes un accès légal à nos systèmes municipaux d'eau potable et d'assainissement.

Les employeurs pourront invoquer les nouvelles règles pour justifier la sous-traitance

La plupart des hommes et des femmes qui s'occupent du fonctionnement, de l'entretien et de la distribution des services municipaux des eaux potables et usées au Canada sont membres du SCFP.

Les opérateurs d'eau qui travaillent présentement dans des usines où le niveau de traitement est inférieur à un niveau secondaire pourraient avoir besoin de formation et d'une nouvelle reconnaissance professionnelle. On ne trouve pas une seule mention en faveur d'une formation ou d'une nouvelle reconnaissance professionnelle dans les documents du gouvernement jusqu'à maintenant.

Les nouvelles exigences comme la surveillance des effluents, la tenue de registres et la production de rapports; l'entretien et l'étalonnage de tout nouvel équipement de surveillance; la préparation de plans de réponse, les autorisations temporaires et transitoires; et la conformité aux nouveaux niveaux de traitement pourront être respectées dans la mesure où il y aura des opérateurs correctement formés.

Il y a un risque que les employeurs aient de plus en plus recours à la sous-traitance pour ces servi-

ces en invoquant le fait qu'il n'y a pas assez de personnel compétent pour mettre en œuvre les nouvelles règles. Les petites collectivités sont particulièrement vulnérables et sont aux prises avec des barrières supplémentaires pour le recrutement et le maintien en poste d'opérateurs qualifiés en traitement des eaux usées. C'est ce qui arrivé à Sackville, au Nouveau-Brunswick, après la mise en œuvre, en 2007, de nouvelles exigences provinciales en dotation de personnel.

Il ne faut pas permettre que l'on se serve de l'excuse du manque de financement public pour soustraire les services. Nos opérateurs publics du traitement des eaux usées sont la pierre angulaire de ces usines et les experts du Canada en la matière. Ils sont la clé du succès de la mise en œuvre des nouvelles règles.

Que puis-je faire?

Aidez à garder publics nos systèmes d'eaux potables et usées :

- Faites du financement des usines de traitement des eaux usées et de la formation des opérateurs d'eau un enjeu électoral en 2010 et 2011.
- Joignez-vous à un [comité Eaux aguets](#) ou créez-en un.
- [Négociez dans votre convention collective des clauses de transmission d'avis de divulgation](#), de consultation et de protection en matière de sous-traitance. Proposez des clauses qui obligent l'employeur à assumer le coût de la reconnaissance professionnelle, de la formation et du recyclage des opérateurs.
- Opposez-vous aux nouveaux accords de commerce comme [l'AECG](#).